

Présidence :

Groupe "Les Verts"

.....



Groupe Socialiste

.....

.....

MUNICIPALITÉ

PREAVIS INTERCOMMUNAL N° 98-2016

AU CONSEIL COMMUNAL

Groupe PLR

.....

.....

Réhabilitation du collecteur intercommunal de
la Mèbre situé à Chavannes-près-Renens
Secteur autoroute/route de la Maladière

Groupe "Fourmi Rouge"

.....

.....

Date proposée pour la séance de la Commission :

Jeudi 28 avril 2016, à 19h.00

A la Salle de Municipalité

**Lors de la même séance, la Commission étudiera
aussi les préavis Nos 96-2016 et 97-2016**

Groupe UDC

.....

11 avril 2016

PREAVIS INTERCOMMUNAL N° 98-2016

Réhabilitation du collecteur intercommunal de la Mèbre situé à Chavannes-près-Renens Secteur autoroute/route de la Maladière

Renens, le 11 avril 2016

AU CONSEIL COMMUNAL DE R E N E N S,

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

1. Objet

Le présent préavis intercommunal a pour but de présenter aux Conseils communaux de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens et Saint-Sulpice, les travaux de réhabilitation du collecteur de la Mèbre, situé sur le territoire de la Commune de Chavannes-près-Renens, dans le secteur 6 en aval de l'autoroute jusqu'à la route de la Maladière, et d'obtenir le crédit nécessaire à ces travaux. Cet investissement nécessite l'approbation des Conseils communaux des cinq communes de l'Entente intercommunale dépourvue, rappelons-le, de la personnalité morale de droit public.

Table des matières

1. Objet.....	2
2. Rappel historique.....	2
3. Plan général d'évacuation des eaux intercommunal Mèbre-Sorge (PGEEi)	2
4. Le projet à financer.....	4
4.1. Situation.....	4
4.2. Données techniques	4
4.3. Devis estimatif	4
4.4. Adjudication.....	4
4.5. Calendrier.....	4
5. Subventions communales d'investissement	5
6. Financement	5

2. Rappel historique

Le collecteur de concentration Mèbre-Sorge, ci-après M+S, a été construit au début des années 1960, dans le but de recueillir tout ou une partie des eaux usées de communes de la région lausannoise, situées principalement dans l'Ouest lausannois. Il comprend 3 tronçons principaux : Mèbre, Sorge et Chamberonne. A cette époque, les cours d'eau de la région, ainsi que la baie de Vidy, étaient très fortement pollués.

Suite à la réalisation de cet important ouvrage et à la surveillance constante de son fonctionnement par un bureau spécialisé, le degré de pollution a pu être fortement diminué au fil des années, bien que des progrès restent à accomplir.

Dès 2003, l'Entente a mandaté le bureau d'ingénieurs hydrauliciens, Ribl SA à Lausanne, pour établir un diagnostic de l'état des collecteurs âgés d'une quarantaine d'années en vue de leur réhabilitation. Les inspections télévisuelles et les tests d'étanchéité ont permis de constater les problèmes suivants :

- collecteurs obstrués par la pénétration de racines ;
- présence de corps étrangers suite à des raccordements mal exécutés ;
- érosion due au vieillissement du réseau ;
- réduction par endroits du diamètre de la canalisation ;
- étanchéité insuffisante permettant l'irruption d'eaux claires dans le réseau et entraînant des risques de pollution de la nappe phréatique et des cours d'eau.

Le diagnostic établi par l'Entente a permis :

- de démarrer un premier programme de rénovation **avant** l'entrée en vigueur du Plan général d'évacuation des eaux intercommunal (PGEEI) puisqu'en 2008 déjà, un premier tronçon a été réhabilité ;
- d'intégrer les études faites dans l'élaboration du PGEEI et de définir un programme complet de rénovation du réseau.

Fin 2008, une grave inondation de la Mèbre a causé d'énormes dégâts au collecteur et au voûtage de la Mèbre à Renens. Les travaux de remise en état ont coûté CHF 201'200.- et ont un peu retardé les travaux de réhabilitation qui ont repris leur cours normal en 2010.

3. Plan général d'évacuation des eaux intercommunal Mèbre-Sorge (PGEEI)

L'élaboration du PGEEI a débuté en 2007. Il a été validé par le canton en 2011 et a identifié des mesures à prendre pour un montant total évalué à 6.28 millions de francs selon la répartition suivante :

- | | | |
|-----------------------------------|---|-------------------|
| • Tronçon Mèbre, secteurs 1 à 7 | : | CHF 2.97 millions |
| • Tronçon Sorge, secteurs 8 à 16 | : | CHF 2.95 millions |
| • Tronçon Chamberonne, secteur 17 | : | CHF 370'000.- |

A ce jour, sur le tronçon Mèbre, 6 secteurs sur 7 ont été réhabilités. L'acceptation du présent préavis permettra la réhabilitation du 7^{ème} et dernier secteur de la Mèbre.

Depuis 2008, l'état du réseau de concentration Mèbre-Sorge s'améliore progressivement, année après année. Cependant, en cas de fortes pluies, il subit l'apport d'une grande quantité d'eaux claires et les déversoirs d'orage évacuent le trop-plein à la rivière.

Pour viser une meilleure qualité des eaux de la baie de Vidy, les réseaux communaux doivent poursuivre leurs travaux de mise en séparatif, en principe selon les mesures contenues dans les Plans généraux d'évacuation des eaux (PGEE) communaux. Le collecteur d'eaux usées n'est pas, et ne doit pas être dimensionné pour évacuer les eaux claires.

Tableau des travaux majeurs réalisés :

Lieu/secteur	Période	Commune(s)	Description
Secteur 1	2008	Crissier/Renens	Le tronçon concerné allait de la RC 251 jusqu'à la rue de l'Industrie (entrée du voûtage). Des travaux de chemisage intégral et de pose de manchons ont été réalisés. En termes de travaux de génie civil, une traversée du ruisseau de la Mèbre a été modifiée, le diamètre étant trop petit
Voûtage Mèbre et aval de l'autoroute	2008	Renens/Chavannes	Travaux de réparation des collecteurs de transport et de l'éclairage du voûtage de la Mèbre suite aux intempéries du 26 juillet 2008 sur le bassin versant de la Mèbre
Secteur 2	2010	Renens	Le secteur des travaux allait de la rue de l'Industrie jusqu'à l'avenue de Préfaully. Ces travaux ont consisté en des réparations ponctuelles à l'intérieur du voûtage et des chemisages de la canalisation située entre la rue du Simplon jusqu'à l'avenue de Préfaully
Secteur 7	2011-2012	Chavannes	Situés sur le secteur de la Mouline, ces travaux ont consisté en des réparations ponctuelles de génie civil et des chemisages de la canalisation
Secteur 3	2012-2013	Chavannes/Renens	Travaux de chemisage réalisés depuis l'avenue de Préfaully jusqu'à la rue de la Blancherie
Secteur 4	2014-2015	Chavannes	Travaux de réhabilitation Rue de la Blancherie à l'avenue de la Concorde
Secteur 5	2015-2016	Chavannes	Travaux de réhabilitation Avenue de la Concorde jusqu'à sous l'autoroute

4. Le projet à financer

4.1. Situation

Le collecteur 6 qui concerne ce préavis se situe sur le territoire de la Commune de Chavannes-près-Renens; coordonnées géographiques moyennes du projet 533'685/153'420. Ce tronçon se situe entre l'autoroute et la sortie du voûtage de la Mèbre sous la route de la Maladière.

Dans ce secteur, les deux canalisations situées de part et d'autre du ruisseau de la Mèbre doivent être chemisées.

4.2. Données techniques

- Réhabilitation du collecteur par un chemisage (gainage) complet des canalisations existantes
- Gaine polyester thermdurcissable à l'eau
- Longueur du tronçon : environ 522 m
- Diamètre des canalisations : 80 cm

4.3. Devis estimatif

Basé sur les soumissions d'entreprises, le devis estimatif se présente comme suit :

Chemisage	CHF	250'000.-
Travaux de génie civil	CHF	25'000.-
Divers et imprévus 10 %	CHF	28'000.-
Honoraires d'ingénieurs	CHF	<u>33'000.-</u>
 Total intermédiaire	 CHF	 336'000.-
TVA 8 %	CHF	<u>26'880.-</u>
 Total TTC	 CHF	 362'880.-
Arrondi	CHF	363'000.-

4.4. Adjudication

En application de la législation qui régit les marchés publics du Canton, des Communes et des associations de communes, l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge a recouru à la procédure sur invitation auprès de cinq entreprises romandes spécialisées.

Le Comité d'évaluation est formé de MM. Denis Lang (secrétaire de l'Entente), Patrick Périsset et Philippe Porqueddu (bureau Ribl SA). Il transmettra son rapport d'évaluation au bureau de l'Entente. La Commission intercommunale se réunira pour décider de l'adjudication des travaux sous réserve de l'approbation du présent préavis par les Conseils communaux.

4.5. Calendrier

Il est prévu de débuter les travaux à la fin de l'année 2016/début 2017. Ils se dérouleront sur une période d'environ 2 mois.

5. Subventions communales d'investissement

Afin que l'Entente puisse procéder à l'exécution des travaux, il est prévu que les communes qui la composent lui allouent des subventions d'investissement conformément au tableau annuel des investissements annexé au budget de fonctionnement 2016 de l'Entente.

La nouvelle convention intercommunale Mèbre-Sorge ayant été acceptée par toutes les communes, la subvention d'investissement à allouer à l'Entente, par chaque commune concernée, a été calculée sur la base du nouveau principe de répartition des coûts, soit :

	<i>Clé de répartition 2016 *</i>	<i>Montants</i>
Commune de Chavannes-près-Renens	5.37 %	CHF 19'493.-
Commune de Crissier	46.24 %	CHF 167'851.-
Commune d'Ecublens	16.82 %	CHF 61'057.-
Commune de Renens	31.03 %	CHF 112'639.-
Commune de Saint-Sulpice	0.54 %	CHF 1'960.-
	100.00 %	CHF 363'000.-

*Consommation 2014 – état au 09.07.2015

6. Financement

Les dépenses d'investissement du présent préavis figurent au plan annuel des investissements 2016-2027 de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge pour un montant de CHF 479'000.-.

Entente communale Mèbre-Sorge

Montant du crédit total souhaité	CHF 363'000.-
Mode de financement par l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge	Cet investissement sera financé à l'aide des subventions communales d'investissement mentionnées au chapitre 5 du présent préavis
Amortissement par l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge	Cette dépense d'investissement sera amortie immédiatement au moyen de subventions communales d'investissement citées au chapitre 5 du présent préavis
Charges de fonctionnement pour l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge	Cet investissement n'engendrera pas de dépenses de fonctionnement supplémentaires

Incidences financières pour la Ville de Renens

Investissements

La subvention communale d'investissements de la Ville de Renens pour la réhabilitation du collecteur intercommunal de la Mèbre situé à Chavannes-près-Renens, secteur autoroute/route de la Maladière se monte à CHF 112'369.- TTC (CHF 363'000.- multiplié par le taux de participation communal de 31.03 %).

Plan des investissements

Cette dépense d'investissement est prévue au plan des investissements 2015-2019 (2020-2024) adopté par la Municipalité le 9 octobre 2015 comme suit : Section 3861 Réseau évacuation et épuration des eaux – Mèbre-Sorge – plan des investissements intercommunal 2016-2027 CHF 499'000.-, compte no 3861.5060.587, regroupant tous les investissements de l'Entente intercommunal Mèbre-Sorge. Le numéro définitif attribué pour ce secteur est le compte no 3860.5620.065 "Collecteur intercommunal Mèbre, à Chavannes-près-Renens, secteur Maladière/autoroute".

Coût du capital

L'amortissement de la dépense sera fait en une seule fois par un prélèvement dans le fonds prévu à cet effet, compte no 9280.01 "Réseau d'évacuation et épuration des eaux". Par conséquent, aucun coût du capital n'est engendré par cette dépense.

Compte de fonctionnement

Ces travaux n'entraînent pas d'augmentation des charges liées au fonctionnement.

Fondée sur l'exposé ci-dessus, la Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

C O N C L U S I O N S

LE CONSEIL COMMUNAL DE R E N E N S,

Vu le préavis intercommunal N° 98-2016 de la Municipalité du 11 avril 2016,

Où le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

AUTORISE l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge à entreprendre les travaux de réhabilitation du collecteur Mèbre, sur le territoire de la Commune de Chavannes-près-Renens, sur le secteur 6 - autoroute/route de la Maladière.

ACCORDE à la Commission de l'Entente intercommunale de Mèbre-Sorge le crédit nécessaire, soit la somme de CHF 360'000.- TTC, selon les modalités décrites ci-dessus, sous chiffres 4 à 6.

ALLOUE à l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge une subvention communale d'investissements de CHF 112'369.- TTC, selon les modalités décrites ci-dessus, sous chiffres 5 et 6.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire.

Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif, sous le compte no 3861.5620.065 "Collecteur intercommunal Mèbre, à Chavannes-près-Renens, secteur Maladière/autoroute" et sera amortie en une seule fois par un prélèvement dans le Fonds de réserve "Réseau d'évacuation et d'épuration des eaux", compte no 9280.01.

Approuvé par la Commission de l'Entente intercommunale dans sa séance du 9 mars 2016.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 8 avril 2016

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

Le Secrétaire :

Marianne HUGUENIN (L.S.)

Nicolas SERVAGEON

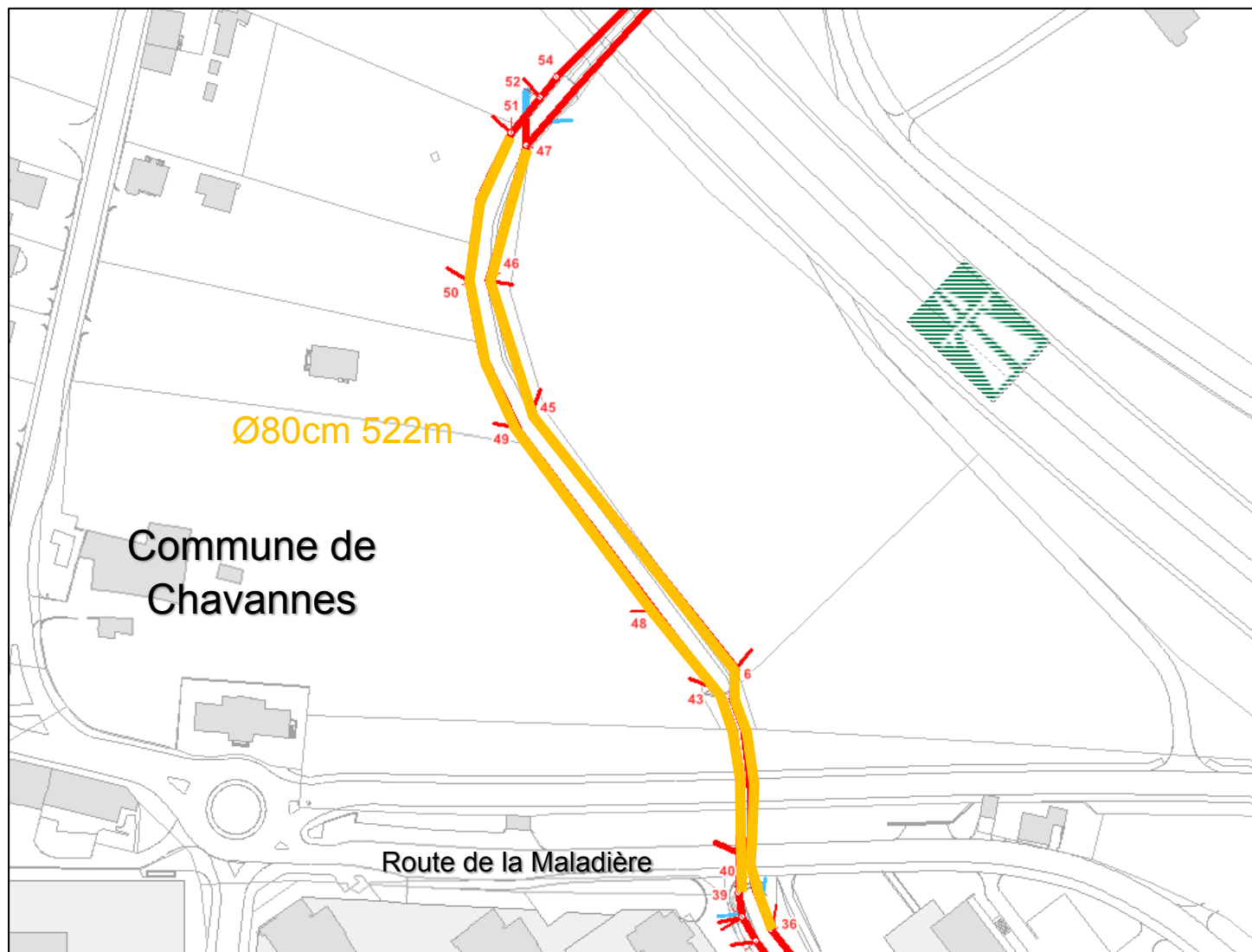
Annexes : Annexe 1 : Plan de localisation des travaux de chemisage
Annexe 2 : Echéancier des interventions (2016 - 2027)
Annexe 3 : Plan des secteurs d'intervention
Annexe 4 : Plan de localisation des travaux de génie civil
Annexe 5 : Situation et coupe des travaux de génie civil
Annexe 6 : Photos des inspections TV des canalisations

Membres de la Municipalité concernés : Mme Tinetta Maystre
M. Jean-François Clément



Entente intercommunale Mèbre-Sorge
Secteur 6 – Autoroute/Rte de la Maladière

Annexe 1 : Plan de localisation des travaux de chemisage



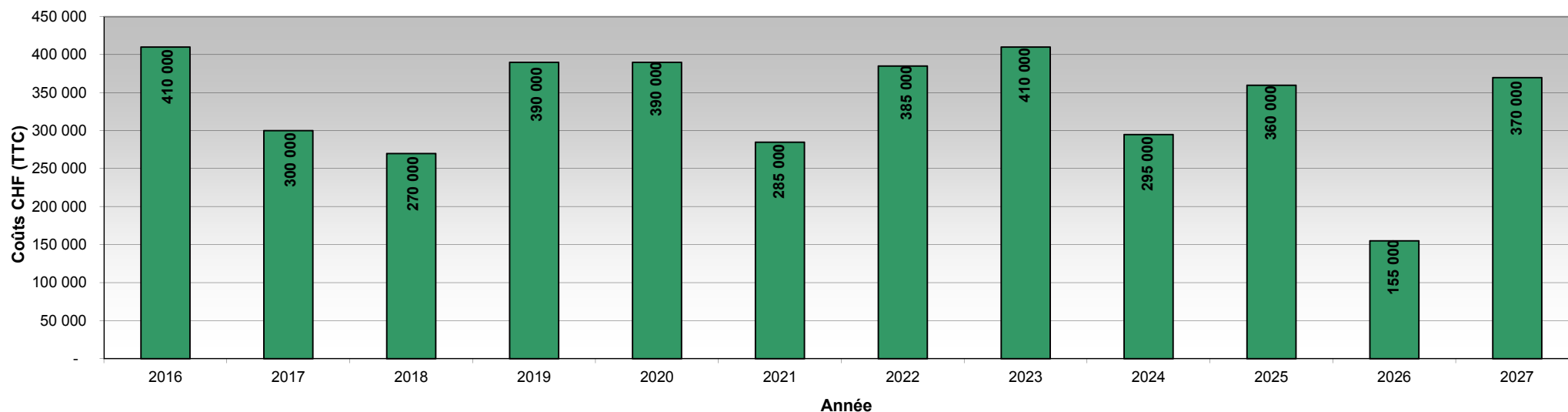
Entente intercommunale Mèbre-Sorge (extrait du PGEEi)

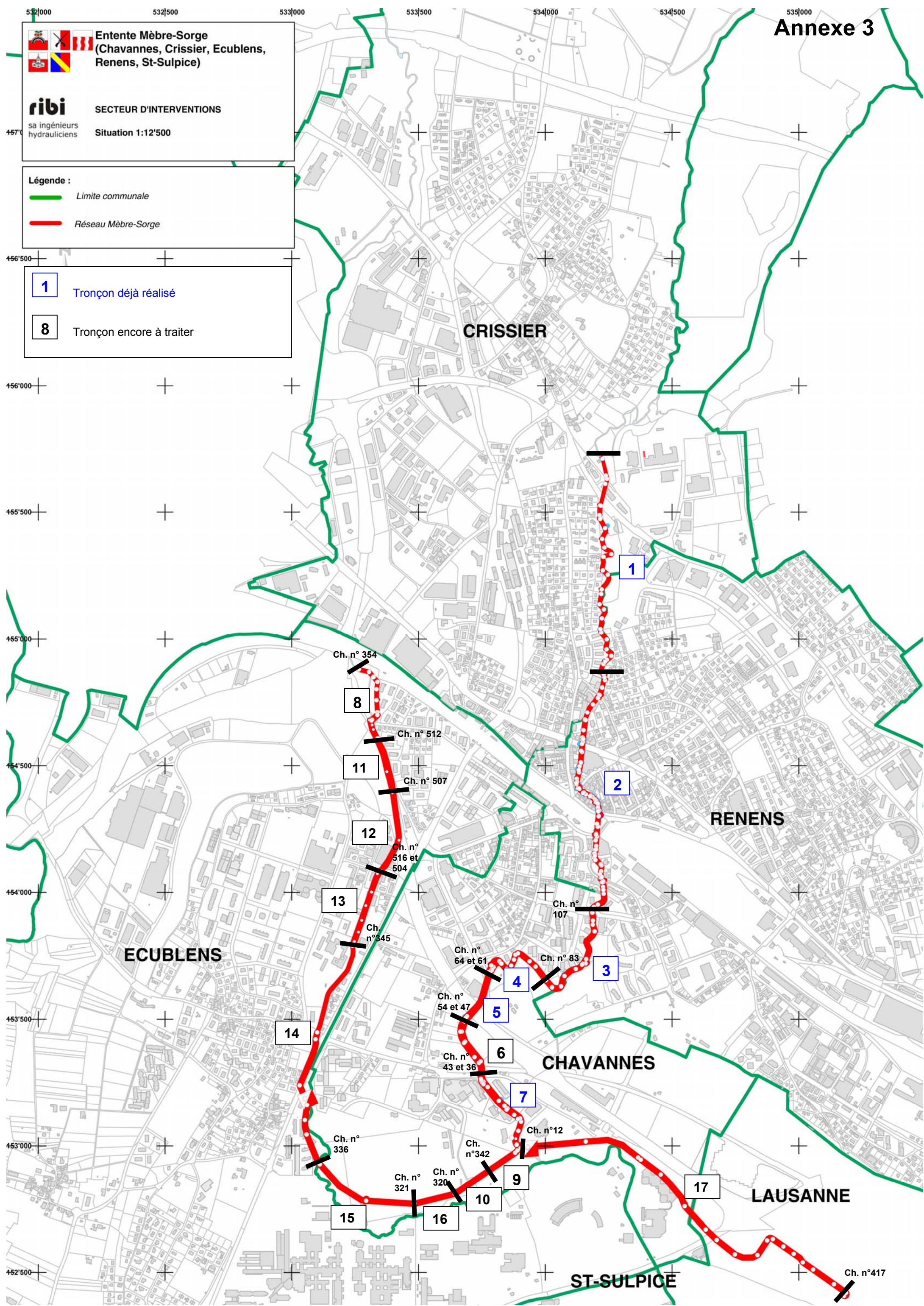
Annexe 2 : Echancier des interventions (2016 - 2027)

Année de réalisation	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Coûts estimés (CHF, y c 8%tva)
Avant-projets MEBRE	Secteur 6 410 000												- 410 000
Avant-projets SORGE			Secteur 8 270 000	Secteur 9 390 000	Secteur 10 390 000	Secteur 11 285 000	Secteur 12 385 000	Secteur 13 410 000	Secteur 14 295 000	Secteur 15 360 000	Secteur 16 155 000		- 2 940 000
Avant-projets CHAMBERONNE												Secteur 17 370 000	- 370 000
Ouvrages (dégrilleur déversoirs)		300 000											300 000
TOTAL COUTS (TTC)	410 000	300 000	270 000	390 000	390 000	285 000	385 000	410 000	295 000	360 000	155 000	370 000	4 020 000

Total des coûts sur 12 ans	4 020 000 CHF (TTC)
Moyenne annuelle	335 000 CHF (TTC)

Solde des investissements prévus par le PGEEi







Entente Mère-Sorge
(Chavannes, Crissier, Ecublens,
Renens, St-Sulpice)



ri bi
sa ingénieurs
hydrauliciens

SECTEUR D'INTERVENTIONS
Situation 1:12'500

Légende :

 *Limite communale*

 *Réseau Mère-Sorge*

 *Tronçon déjà réalisé*

 *Tronçon encore à traiter*

Annexe 3



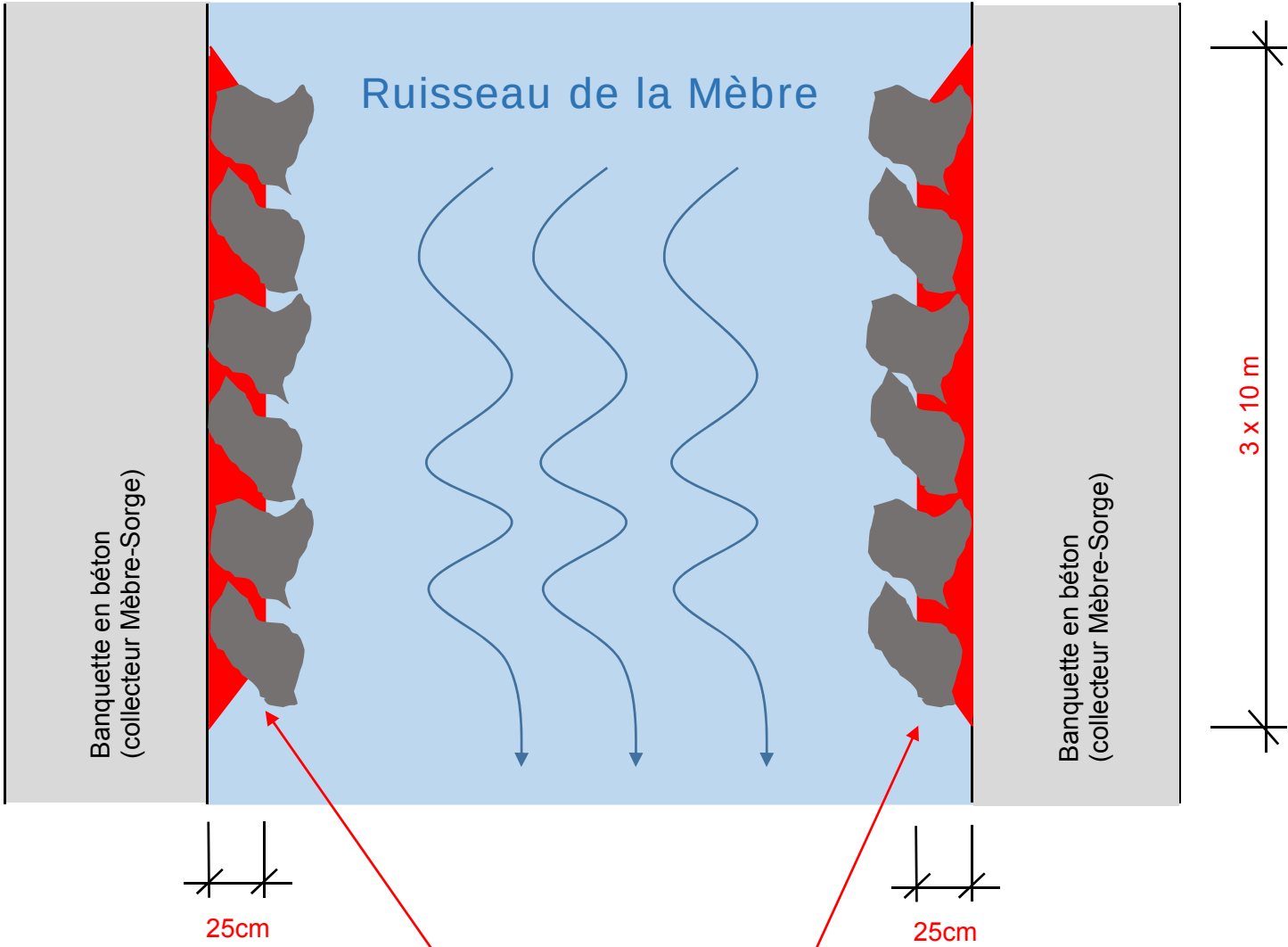
Annexe 4 : Plan de localisation des travaux de génie civil





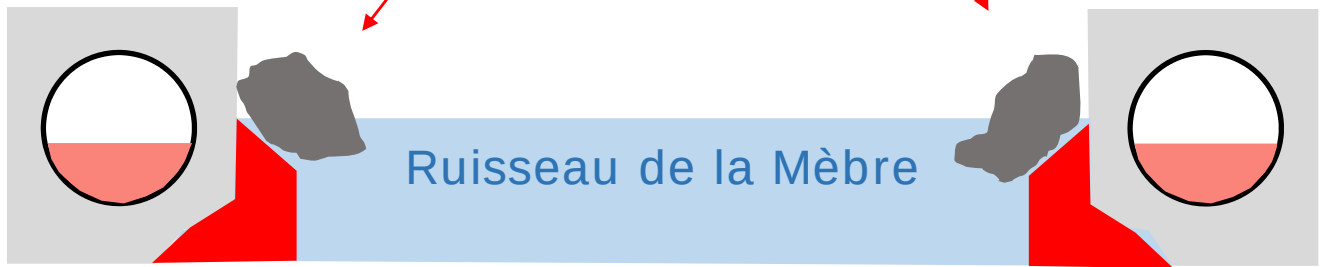
Annexe 5 : Situation et coupe des travaux de génie civil

SITUATION



Consolidation des affouillements en béton armé avec pose de blocs de 40/60cm

COUPE





Entente intercommunale Mèbre-Sorge

Secteur 6 – Autoroute/Rte de la Maladière

Annexe 6 : Photos des inspections TV des canalisations

